

Projet SCCUQ et convention SPUQ

Des contradictions majeures

Certaines revendications du syndicat des chargés de cours, dans sa présente négociation avec la direction de l'UQAM, remettent en cause, dans l'esprit et dans la lettre, des aspects majeurs de la convention collective du SPUQ. C'est ce qu'affirme l'exécutif du syndicat des professeurs, avec exemples à l'appui:

- le système d'embauche proposé dans le projet SCCUQ contrevient aux dispositions des articles 9.12 et 10.12 de la convention SPUQ; celles-ci stipulent en effet que la répartition des charges d'enseignement et les recommandations pour l'embauche des chargés de cours, sauf exceptions, sont du ressort des assemblées départementales; selon le président du syndicat, M. Gilbert Vaillancourt, c'est là le plus important problème soulevé par le projet SCCUQ;
- l'article 10.10 de la convention SPUQ-UQAM reconnaît aux professeurs réguliers le droit de prendre une tâche d'enseignement en appoint; l'article 9.01 du projet SCCUQ leur enlève, à toutes fins pratiques, cette possibilité;
- l'article 1.11 de la convention SPUQ prévoit que l'assemblée départementale peut s'adjoindre un observateur non membre du syndicat, tandis que le projet SCCUQ établit d'office la présence d'un chargé de cours à titre d'observateur aux assemblées départementales (art. 1.16); etc.

Outre ces contradictions apparaissant à la lecture des textes, M. Vaillancourt estime que d'autres revendications du SCCUQ menacent plus fondamentalement encore un certain nombre de principes sous-jacents aux efforts déployés par le SPUQ depuis sa création; le plus important est sans contredit l'autonomie des assemblées départementales, tant dans la sélection et l'évaluation des candidats à l'enseignement, l'attribution des congés de perfectionnement et des congés sabbatiques, que l'élaboration des critères d'embauche; sur cette question en particulier, le syndicat des professeurs ne prise guère le rôle d'arbitre que le SCCUQ entend faire jouer à la commission des études (celle-ci serait appelée à approuver les qualifications d'embauche élaborées par les assemblées départementales).

(la suite en page 2)



M. Gilbert Vaillancourt, président du SPUQ.

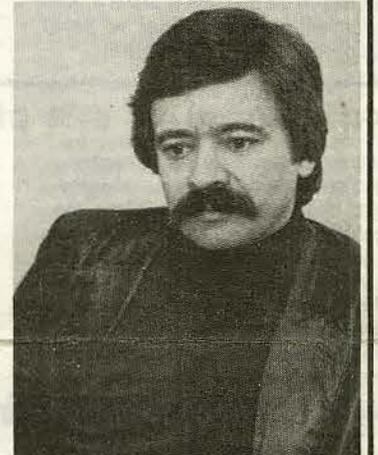
L'Université se dote d'une politique des stages

«Toute notre politique est fondée sur une volonté d'échanger avec le milieu. Cette volonté tient au fait que, d'une part, les organismes gouvernementaux et privés ont la responsabilité sociale de collaborer à la formation d'étudiants; et que, d'autre part, l'étudiant qui va en stage dans un milieu apporte une contribution par son travail. A ce milieu, il apporte aussi une certaine stimulation intellectuelle», déclare M. Ghislain Lévesque, directeur du service de la formation externe et des stages à l'UQAM.

C'est dans cette perspective globale que le comité de consultation sur la politique des stages a entrepris son mandat dont l'objectif prioritaire est la mise en vigueur pour l'année universitaire 81-82 d'un ensemble de politiques

aux plans pédagogique et administratif. Ce mandat a été dévolu au comité au moment de sa création par la commission des études en novembre 80. Le comité est composé d'un représentant par famille, de deux représentants de programmes d'études avancées, ainsi que de M. Lévesque. Il est présidé par Madame Claire McNicoll, vice-rectrice associée à l'enseignement et à la recherche. Le comité s'est déjà réuni à maintes reprises pour examiner les questions relatives à l'organisation pédagogique et administrative des stages, et proposer un modèle de fonctionnement apte à répondre aux besoins des programmes et des étudiants. Un point capital dans l'action du comité: si ses membres reconnaissent la nécessité d'une coor-

dination institutionnelle dans l'établissement et le maintien des rapports avec les milieux d'accueil des stagiaires via le service de la formation externe et des stages, ils n'en réaffirment pas moins la nécessité d'une prise en charge de tous les aspects pédagogiques



M. Ghislain Lévesque

des stages par les modules et les comités de programmes d'études avancées. Aussi, un texte de projet est-il présentement soumis pour consultation à ces instances, qui devraient donner leur avis au plus tard le 13 mars.

Concernant l'organisation pédagogique des stages, le comité, dans un document de travail, recommande des concertations non seulement entre modules d'une même famille, mais encore, avec ceux d'autres familles pour certains types de programmes. La concertation porte notamment sur les formules de stages et d'évaluation de stages. Touchant l'organisation administrative des stages, c'est-à-dire le fonctionnement avec les instances de programmes, les milieux de stages et les étudiants, on prévoit la mise en place d'un service de support accessible à tous les programmes. Soit dit en passant, des structures existent déjà dans l'Université: en formation des maîtres (depuis 10 ans) ainsi qu'en formation professionnelle (principalement en sciences et dans une partie des sciences humaines).

Après la consultation, le comité va déposer ses recommandations à la commission des études au mois d'avril. Par ailleurs, le personnel complet des agents de stages, chargés de la liaison étudiants - professeurs - secteurs d'accueil des stagiaires, devrait être en place et disponible au cours de l'été prochain. «C'est la première fois que l'UQAM se dote d'une politique générale des stages», fait remarquer M. Lévesque.

C.A.



M. Michel Parazelli (au centre), à l'entrepôt de récupération.

Le projet PYPYRUS

Deux tonnes par semaine

Trêve de discours, quelqu'un décide enfin de passer à l'action: «On parlait beaucoup de récupération à l'Université, surtout en géographie, les professeurs théorisaient beaucoup là-dessus mais

il ne se faisait rien de concret, on continuait à gaspiller une masse phénoménale de papier!» Conscient de la situation, Michel Parazelli, alors étudiant en dernière session de bacc. au module de géographie, conçoit à l'automne le projet PYPYRUS, dans le cadre des PAC (Projets d'action communautaire).

Proposition conjointe de quatre modules (géographie, science politique, philosophie, sociologie), le projet PYPYRUS visant une pratique concrète de récupération à la source de papiers usagés recyclables à l'intérieur même de l'Université, reçut rapidement la bénédiction des responsables du service d'animation socio-culturelle qui leur accordèrent une subvention totale de 1 500\$.

L'opération de cueillette du

papier fin usagé est donc en marche depuis un bon mois dans les secrétariats modulaires et départementaux des pavillons Aquin et Jasmin ainsi que dans les différents points du service de la polycopie dans le nouveau complexe. Michel Parazelli souligne la collaboration empressée du service des approvisionnements: «M. Rondeau a considéré ceci comme priorité; il nous a particulièrement facilité la tâche en mettant à notre disposition un local pour entreposer le papier».

Mais une fois que les employés ont déposé chemises de carton, enveloppes brunes, papier blanc, etc. dans les barils installés à cet effet, reste une série d'opérations à réaliser: «Une fois la semaine, nous ramassons le contenu des

(la suite en page 2)

Perspectives de développement d'un axe agro-alimentaire

La sous-commission des études avancées et de la recherche a formé un comité, présidé par monsieur Claude Abshire, vice-doyen de la famille des sciences, dans le but d'étudier les perspectives et les conditions de développement d'un axe agro-alimentaire à l'UQAM.

Le mandat du Comité précise que celui-ci «doit recevoir les avis

des professeurs, des départements et de toutes personnes externes concernées, et de les entendre, s'il y a lieu».

A cet effet, toute personne intéressée à se faire entendre est invitée à communiquer avec monsieur Jean-Pierre Lemasson du Bureau de la recherche institutionnelle à 282-3039.

Commission des études

A son assemblée régulière du 10 février, la commission des études a:

- recommandé l'émission de diplômes pour 55 étudiants de 1er cycle et 8 étudiants de 2e cycle;
- recommandé au conseil d'administration la modification du calendrier universitaire pour l'année 81-82;
- recommandé au conseil d'administration la nomination de M. Michel Volet à titre de directeur du module d'éducation physique ainsi que celle de M. Jean-Claude Forcuit au poste de directeur intérimaire du module d'administration;
- approuvé des modifications à des programmes de 1er cycle pour chacune des familles de l'Université;
- approuvé l'opportunité d'implanter au 1er cycle un programme de certificat en enseignement des mathématiques et des sciences au primaire;
- approuvé la programmation scientifique du CERSE pour les années 1981-1984;
- reçu le rapport annuel 1979-1980 du CRESALA;
- recommandé au conseil d'administration une modification de la politique de dégrèvement d'enseignement pour favoriser le développement de la recherche;

- approuvé les modifications à deux programmes de maîtrise (linguistique et étude des arts);
- recommandé au conseil d'administration (1) la répartition des postes réguliers et des postes de remplacement pour l'année 1981-82; (2) l'étude de la possibilité d'ouvrir de nouveaux postes additionnels de professeurs pour l'année 81-82; (3) de déclarer étoilés certains départements; (4) d'établir un mécanisme pour le remplacement de professeurs en congé autre que de perfectionnement ou sabbatique;
- adopté une politique relative aux cours d'été;
- ratifié des résolutions de sous-commissions;
- retenu un cas de plagiat et attribué la note E (échec) à l'étudiant concerné et a prononcé la suspension de cet étudiant pour une session.

En outre, la commission des études a établi les modalités d'application de l'article 13.02 de la convention collective SPUQ-UQAM, suite à la résolution 81-A-3154 du conseil d'administration concernant le Rassemblement en ARC, et prolongé la période de validation des cours à la session d'hiver 1980 en ARC (décisions dont le journal l'uqam faisait état dans la livraison du 16 février 1981).

Conférences en arts plastiques

Dans le cadre de son programme d'artistes visiteurs, le département d'arts plastiques offre les conférences suivantes, à 13h, en la salle R-450 du pavillon Judith-Jasmin:

- le 25 février, Claude Tousignant, peintre de Montréal;
- le 11 mars, Roy Kiyooka, peintre

interventionniste, photographe et poète, de Vancouver. L'entrée est libre.

Ces artistes animeront également des workshops pour les étudiants en arts plastiques. D'autres conférences et workshops seront annoncés plus tard.

lettres à l'uqam

Microfilmage et destruction de documents aux archives

Le résumé d'une résolution du conseil d'administration, concernant le microfilmage et la destruction de documents au service des archives, publié dans votre livraison du 19 janvier dernier, a suscité certaines inquiétudes auprès des usagers des archives. C'est pourquoi nous croyons utile d'apporter ici quelques détails éclairant la portée de cette résolution, no 80-A-3123, du 15 décembre 1980.

Tout d'abord, nous tenons à souligner qu'il ne s'agit pas de tous les documents confiés aux archives par l'administration de l'Université ou déposés par les différents services et unités administratives.

En fait, l'arrêté en conseil no 30-79 du 5 janvier 1979 autorisa l'Université du Québec à Montréal à se prévaloir des dispositions de la Loi de la preuve photographique de documents. Cela signifie que l'UQAM a la possibilité d'utiliser en preuve les reproductions de documents microfilmés, à condition, toutefois, que les documents soient fidèlement reproduits en présence d'au moins deux employés de l'institution, spécialement autorisés par elle, et que les documents originaux ne soient détruits que cinq ans après leur production, toujours en présence d'au moins deux employés spécialement autorisés aux fins de cette opération.

De quels documents s'agit-il alors? Ce sont d'abord les documents de caractère financier, documents-synthèse volumineux, différents tableaux et listes provenant des services administratifs. L'inventaire de ces documents a dûment été approuvé par les responsables des services et secteurs, par le comité ad hoc et par le Conseil d'administration. De plus, avant la destruction, le Service des archives, en observant les lois régissant la conservation de certains documents, doit obtenir une autorisation écrite des organismes concernés (Ministère du Revenu, Directeur du service de la taxe de vente, etc.).

En microfilmant, puis détruisant

certain documents selon les dispositions de la loi, les archives ont la possibilité de faire d'importantes économies d'espaces nécessaires pour l'entreposage de nouveaux dossiers.

A cette occasion, nous désirons rappeler à la communauté universitaire que le traitement de l'ensemble des dossiers universitaires est régi par le **Calendrier de conservation des documents de l'UQAM**. Ce document distingue trois catégories de documents, dont les uns sont conservés de façon permanente et microfilmés pour les raisons de sécurité et de protection, les autres sont conservés sans microfilmage, certains sont microfilmés et détruits, comme on l'a vu ci-haut, etc. Le calendrier couvre la plupart des dossiers universitaires et sera périodiquement complété.

Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez contacter l'archiviste au poste téléphonique 3005.

Bozenna Jilek,
directrice
service des archives, UQAM

L'évaluation des étudiants

Ayant eu la chance de consulter le rapport sur la notation à la session d'automne 1979 et y trouvant l'information que la note moyenne des étudiants suivant des cours d'administration est de 2.25 (A=4 (excellent), B=3, (très bon), C=2 (bon), D=1 (passable), E=0), alors que celle des étudiants en éducation est de 3.09, je tiens à faire part de mon indignation.

Il serait temps en effet que les professeurs en Administration soient plus durs dans leur évaluation afin d'éliminer les étudiants de mauvaise qualité pour essayer d'atteindre le niveau d'excellence constaté en Education.

Alexis Zinger
Département de Mathématiques



Si la plupart des ouvrages du genre publiés à ce jour s'adressent à de futurs experts-comptables, «Contrôle de la gestion», par MM. Léo-Paul Lauzon et Michel Bernard ainsi que Madame Francine Gélinas, est rédigé à l'intention de ceux et celles qui souhaitent acquérir une formation comptable générale sans se spécialiser en comptabilité. C'est un livre accessible pourvu qu'on ait déjà suivi un premier cours de comptabilité de

gestion. Un guide élaboré et concret pour les étudiants au bacc. en administration, en maîtrise des affaires (MBA) ou en gestion de projet, et aussi pour les étudiants d'autres disciplines, les cégépiens, les adultes en formation continue, les praticiens des secteurs privé et public, bref tous les gens qu'intéressent la comptabilité de gestion, l'administration en termes de contrôle, de coordination et de planification des opérations quotidiennes de l'entreprise (budget, prix de revient, rentabilité, contrôle des investissements, etc.).

Les auteurs, tous trois professeurs en sciences comptables à l'UQAM, ont ensemble l'expérience de plusieurs années d'enseignement et de recherche, expérience épaulée au préalable d'une pratique externe de la comptabilité.

Dans le domaine relativement jeune de la comptabilité administrative, le livre «Contrôle de gestion» est une oeuvre originale de professeurs-chercheurs québécois, et non une traduction adaptée d'auteurs étrangers.

Une mention très spéciale va à

la qualité de présentation du volume. La page couverture reproduit en couleur un tableau de l'artiste Michelle Hamel, ancienne de l'UQAM, qui représente des polichinelles et s'intitule «Drôle de monde». Cet attrait lutin contraste vivement avec la grisaille rébarbative d'un grand nombre de manuels.

Chaque fin de chapitre comporte un questionnaire théorique et des problèmes pratiques qui renvoient à un solutionnaire, outil complémentaire indispensable à l'étudiant qui progresse à un rythme personnel. Les études de cas du dernier chapitre sont également explicitées dans le solutionnaire. La couverture de celui-ci s'illustre d'une autre peinture de Michelle Hamel, «La leçon».

«Contrôle de gestion» (491 pages) et «Contrôle de gestion: solutions» (245 pages) sont édités par Gaétan Morin et associés, de Chicoutimi, et distribués au Canada, ainsi que dans maints pays d'Europe de l'Ouest, d'Afrique du Nord, des Antilles et d'Extrême-Orient.

C.A.

Des contradictions... (suite de la page 1)

Se pose aussi le problème de la précision des certificats d'accréditation, expliquent MM. Vaillancourt et Pierre Pichet, vice-président aux relations extérieures du syndicat. Le SPUQ est légalement autorisé à représenter tous les salariés de l'UQAM ayant un statut de «professeur régulier plein temps ou demi-temps», dont la tâche comprend trois composantes: l'enseignement, la recherche et les services à la communauté. Dans la mesure où un autre corps professoral définit pour ses membres une triple tâche similaire, ne sommes-nous pas en présence de deux corps identiques et parallèles? «En d'autres termes, poursuivent-ils, un chargé de cours qui fait de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité ne devrait-il pas s'appeler professeur?»

Se gardant bien de porter un jugement de valeur sur les positions respectives des deux syndicats, reconnaissant au SCCUQ le droit de négocier sa propre convention, ils n'en expriment pas moins leur profonde inquiétude face à cette négociation qui se déroule, leur semble-t-il, sur leur propre terrain. Or, le SPUQ entend bien faire respecter son contrat de travail. M. Vaillancourt, pour augmenter la proportion de professeurs réguliers à l'UQAM; en institutionnalisant davantage la fonction des chargés de cours, ne produira-t-on pas l'effet contraire? Ne sera-t-il pas tentant, pour l'administration et le gouvernement, d'octroyer aux chargés de cours la plus grande partie de l'enseignement au 1er cycle, cantonnant les professeurs réguliers dans les 2e et 3e cycles? Quel sera l'effet, à plus long terme, de la présence de deux entités syndicales qui se partagent un même champ d'enseignement et qui n'arrivent pas à s'entendre sur des revendications communes? Qui négocient chacun de leur côté sur une base de rivalité plutôt que de complémentarité?

Le président du SPUQ se dit pessimiste, les diverses tentatives de rapprochement entre les deux unités syndicales ayant tour à tour échouées. «Si les deux syndicats maintiennent des positions aussi éloignées, on risque

de voir apparaître des conflits intersyndicaux, ce qui les placera en position de faiblesse face à l'administration et au gouvernement.» Chose certaine, ajoute-t-il, aucune tractation ne sera faite en catimini par l'exécutif: «Le débat

doit être ouvert, tant chez les chargés de cours que chez les professeurs réguliers; tôt au tard, d'un côté comme de l'autre, il faudra bien accepter de réévaluer nos positions.»

C.G.

Deux tonnes... (suite de la page 1)

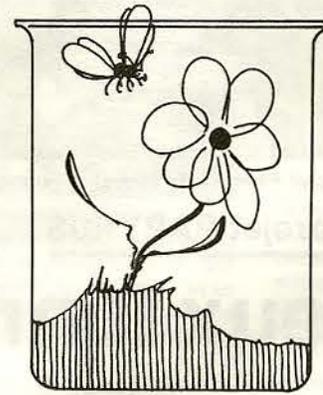
barils et transportons le tout (environ 2 tonnes de papier) vers les ateliers de recyclage de Longueuil mis sur pied par le Bureau de Consultation Jeunesse de l'endroit, où deux jeunes chômeurs effectuent le tri, à temps partiel, et s'occupent de la vente du matériel à une usine de recyclage. Ainsi, poursuit M. Parazelli, notre projet fait d'une pierre deux coups: sensibiliser la

communauté universitaire au gaspillage et au désordre de l'environnement; créer quelques emplois pour des jeunes «drop out» de 15 à 18 ans, dans le cadre d'un organisme communautaire déjà existant.»

Les responsables du projet, François Fauteux en tête (du module de socio) qui s'appête à prendre la relève de Michel Parazelli depuis son départ de l'Université, caressent certains rêves d'expansion: que d'autres services, d'autres pavillons emboîtent le pas; que les étudiants prennent semblable initiative en faisant la cueillette, par exemple, de leurs vieilles notes de cours; que dans la haute administration aussi, on récupère au lieu de jeter, etc.

«Mais il faut d'abord, assure Michel Parazelli, éprouver nos propres mécanismes avant de voir plus grand. Et surtout, ne pas cesser d'impliquer toute la communauté universitaire dans ce mouvement de conscience sociale»

D.N.



Objets perdus

Pour réclamer un objet qui a été perdu dans les locaux de l'Université, on téléphone au numéro 282-3101, ou on se rend au local AM-870 (tout à côté de la caisse pop). De ce temps-ci, les mitaines, les tuques, les foulards s'empilent sur les tablettes. Les notes de cours aussi. A ce sujet, on recommande aux étudiants et aux profs d'inscrire leur nom, leur adresse ou leur numéro de téléphone dans leurs manuels ou cahiers divers, de telle sorte que l'on puisse communiquer rapidement avec eux, et leur rendre leur butin.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam

volume VII, numéro 19
23 février 1981

publié par
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

Un laboratoire pour améliorer le français écrit

A peine ce tout dernier né voyait-il le jour qu'il commençait ses activités. Mis sur pied par le département des sciences de l'éducation à la suggestion du comité du premier cycle, le laboratoire de français écrit correctif (LAFEC) est destiné aux étudiants faibles en français écrit. Son rôle est d'améliorer la langue écrite à partir de textes produits par eux. On identifie les catégories d'erreurs; des exercices parallèles permettent l'auto-correction.

«Tout professeur qui découvre un(e) étudiant(e) particulièrement faible en français écrit pourrait offrir cette forme d'aide, commente le responsable du LAFEC, M. Roland Piquette. L'idée du labo de français écrit part d'un fait, vient d'une constatation: même au niveau universitaire, le français écrit des étudiants est pauvre. C'est inquiétant. Et je suis gentil en disant cela. Nos gens viennent

ici pour se préparer à l'enseignement. Quelle sorte d'exemples, de modèles seront-ils auprès des jeunes? D'autant plus que le ministère de l'Éducation exige la maîtrise de la langue d'enseignement pour accorder un permis d'enseigner. C'est la règle.

«Dans ce contexte, nous voulons aider les étudiants qui, conscients de cette faiblesse, se sentiraient motivés à participer à une activité libre pour le moment et réservée à la famille de la formation des maîtres.»

Amener l'étudiant à trouver la réponse, le guider, lui donner des pistes, pour qu'il soit autonome, pour qu'il ne dépende pas de «quelqu'un qui sait» en gardant à l'esprit que l'erreur est un droit, tels sont les principaux indices directeurs d'une première suggestion de démarche esquissée par M. Guy Lusignan, professeur au module de perfectionnement en enseignement du fran-

çais écrit. Après l'analyse des textes, on classe par une grille d'analyse les erreurs d'orthographe relevées. On discute avec l'intéressé des principales catégories d'erreurs qu'il commet. Avec lui on détermine les moyens par lesquels il fera ses propres corrections. L'étudiant fera de nouveaux textes. Il sera à même de constater ses progrès. Au besoin, le professeur utilisera des exercices parallèles selon les faiblesses majeures observées.

Une spécialiste en psycholinguistique, Mlle Lorraine Pépin est à la disposition des étudiants(tes) tous les jours sauf le vendredi, où M. Lusignan la remplace, entre 10h et 13h au LAFEC, porte 2105, pavillon Lafontaine. De 14h à 16h, sauf le vendredi, une équipe bénévole de professeurs prend le relais chaque jour, et une fois par semaine le mercredi soir, de 16h à 21h.

C.A.



Au LAFEC, de g. à d.: [assis] Mlle Lorraine Pépin et l'étudiant Roger Guay; [debout] le responsable, M. Piquette, et les professeurs Yvon Pineau, Louise Julien-Bordeleau, Fernand Gervais et Benoît Gendreau.

Bourses de la Fondation

Les candidatures aux deux bourses post-doctorales de la Fondation UQAM, d'une valeur de 12 000\$ chacune, seront acceptées jusqu'au 31 mars, et les

gagnants seront connus le 15 mai prochain. Pour plus de renseignements, on s'adresse à la Fondation UQAM, au téléphone 282-3030.

Feu vert au projet de certificat plein air

Le projet de certificat plein air, qui cheminait depuis bientôt quatre ans, a reçu l'avis favorable des instances supérieures de programmation. La directrice du module des certificats en éducation, Mme Johanne Sarrasin, a piloté ce dossier depuis le début; elle se dit fort heureuse de cette décision, compte tenu de l'importance des besoins à combler dans ce domaine. En collaboration avec M. Guy Beaugrand-Champagne, du Service de pédagogie universitaire et M. André Benoit, contractuel engagé à cette fin, elle travaille présentement à l'élaboration d'un squelette de programme qui devrait prendre vie en septembre prochain, sinon en janvier 82.

L'objectif premier du certificat sera le suivant: donner à l'étudiant la capacité «de concevoir, développer et instrumenter une intervention éducative en matière de plein air» par une approche globale du phénomène. C'est d'ailleurs ce qui fait l'originalité du projet, selon Mme Sarrasin:

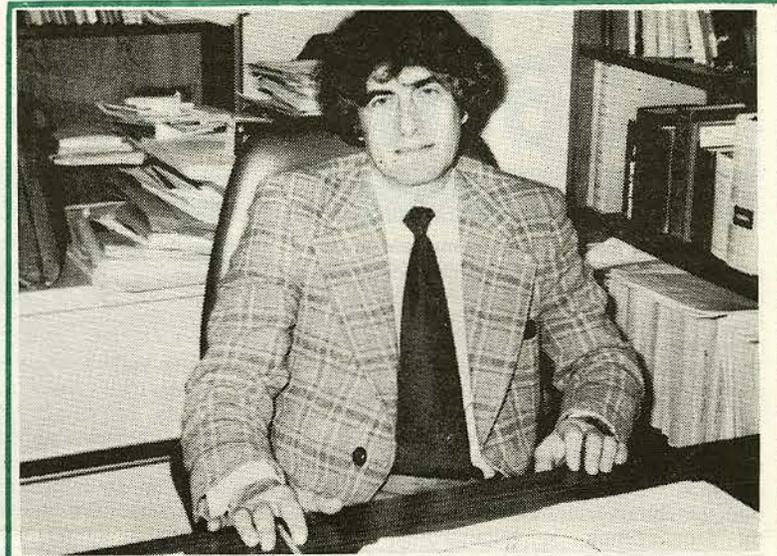
«Le plein air tel que nous l'entendons est relié à un mode de vie, à l'échelle de valeurs qui sous-tend ce mode de vie; à l'impact qu'il peut avoir sur celui-ci.»

Ce phénomène est relativement nouveau — une vingtaine d'années environ. Au début, les adeptes du plein air pratiquaient de façon parcellaire diverses activités: tantôt la raquette, tantôt l'escalade, tantôt la voile, etc. Ce concept a évolué rapidement et ces activités sont désormais accessoires dans la nouvelle approche globale présentée comme suit par Mme Sarrasin: «Concrètement, il faut amener les gens à prendre contact avec la nature en réalisant, dans un contexte plein air, les activités de base de la vie quotidienne: se nourrir, se loger, se déplacer, se vêtir.» Le tout, à partir des éléments terre, air et eau qui seront «exploités» au rythme des saisons: «La nature sera notre laboratoire de travail.»

Le développement de ce phénomène a des incidences considérables aux plans économique,

social et éducatif; il est donc important de le démystifier: la nature est là, accessible à tous; nul besoin d'équipement coûteux et spécialisé pour y accéder. «Une mentalité à créer», d'affirmer Mme Sarrasin. D'abord auprès de tous les intervenants actuels et potentiels dans le domaine, qu'ils soient issus du milieu scolaire (professeurs, psycho-éducateurs, orienteurs...), d'organismes divers (municipaux, gouvernementaux, bases de plein air, fédérations...) ou encore, d'autres modules de l'UQAM (bacc. en éducation physique, en enfance inadaptée, en géographie, en sciences biologiques, etc.).

Or, ces divers blocs de clientèle sont de plus en plus appelés à travailler ensemble mais ne se connaissent à peu près pas. En les intégrant dans un même programme, il sera possible de découvrir le caractère complémentaire de leurs tâches respectives et d'éviter ainsi une simple juxtaposition de leurs interventions. Pour concilier ces différents besoins, une impor-



M. André Chodorowski

CERSE: nouveau départ

Heureuse conjoncture des astres ou dénouement plus que logique, voilà que les temps sont favorables pour le Centre de recherche en sciences de l'environnement (CERSE), dont la commission des études vient d'approuver de nouvelles structures administratives et une programmation scientifique inédite pour les années 81 à 84.

Selon l'actuel directeur de son comité scientifique provisoire, M. André Chodorowski, du département de géographie (qui a d'ailleurs proposé sa candidature au poste de directeur du Centre), cette ré-organisation marque un grand pas en avant et témoigne des besoins, intérêts et possibilités d'un nombre croissant de chercheurs à l'UQAM.

La participation de plus de 25 professeurs issus des départements de chimie, physique, sciences de la Terre, sciences biologiques et géographie, dans des programmes et groupes de recherche orientés vers des objectifs communs fondamentaux, illustre la principale caractéristique des récents changements survenus au CERSE: l'ouverture, et son caractère résolument multidisciplinaire.

En clair, les objectifs du Centre sont les suivants: contribuer au développement des connaissances et à la formation de cher-

cheurs et de professionnels dans le domaine de l'environnement; favoriser la réalisation d'une expertise scientifique face aux problèmes reliés à l'environnement et proposer des solutions «alternatives» à la détérioration du milieu naturel et à son aménagement.

D'emblée, tenant compte des huit années d'existence du CERSE et du nouvel esprit qui l'anime, deux axes scientifiques ont été retenus: écosystèmes et pollution: synthèse régionale intégrée.

Le premier axe vise l'étude de l'impact de la pollution sur les écosystèmes en vue de l'établissement des modèles et des mécanismes de fonctionnement des écosystèmes atteints de pollution. Aux deux groupes de recherche déjà existants (environnement aquatique et environnement atmosphérique) se greffe celui sur la toxicologie de l'environnement, nouvellement formé. A cet axe, plus que familier pour les habitués du CERSE, correspondent principalement trois programmes de recherche: impact de la pollution sur les écosystèmes aquatiques, effets toxiques des polluants, pluies acides au Québec.

La synthèse régionale intégrée constitue, pour sa part, un nouveau champ d'étude pour le CERSE et révèle sa volonté d'élargissement aux sciences humaines. Elle sera orientée vers l'étude de l'ensemble des facteurs de l'environnement (physiques, sociaux, économiques) régissant une région géographique et permettra de percevoir chaque espace comme un ensemble intégrant les potentiels physiques au développement socio-économique. Trois projets alimentent pour l'instant le programme de recherche correspondant: l'étude de la région péri-urbaine de Montréal.

Il faut mentionner également la naissance d'un groupe de recherche sur le développement international se penchant sur les problèmes de l'environnement dans le Tiers-Monde; l'existence d'un programme d'écologie numérique fournissant, par cette importante et nouvelle ressource qu'est le service de cartographie automatisée, la planification de l'échantillonnage, l'analyse et le traitement des données écologiques; l'implication dans des programmes de maîtrise en chimie, biologie, sciences de l'atmosphère, sciences de l'environnement, d'étudiants gradués et de jeunes chercheurs.

Avec cet air d'aller, lentement mais sûrement, conclut M. Chodorowski, le CERSE acquerra une identité propre qui pourrait faire l'envie de bien d'autres institutions.

D.N.

C.G.

36 modules, 36 manières

A l'UQAM, les conseils de module et de programme doivent compter parmi leurs membres des personnes extérieures à l'Université susceptibles de les relier au milieu professionnel ou social concerné. Telle est la règle. Mais elle souffre tant d'exceptions...

Sur six familles, deux seulement s'y conforment. Les jeunes conseils de programme de certificat sont moins hors-la-loi que les conseils de module responsables de programmes de baccalauréat bien établis; parmi ces derniers, certains ont tenté l'expérience, d'autres ne s'y sont pas sentis tenus.

Les familles des arts, des lettres, des sciences et des sciences humaines, dont la majorité des modules, sinon la totalité, ont tenu les socio-économiques à l'écart, ne le crient pas sur les toits; par ailleurs, elles ne s'en cachent ni ne s'en culpabilisent: «Ce n'est pas pour rien que c'est comme ça». «C'est facile à expliquer.» «On a inventé nos propres façons de rejoindre le milieu.» Entre l'esprit et la lettre, sans que cela découle nécessairement d'une volonté bien arrêtée, elles disent avoir choisi l'esprit.

Les familles des sciences de la gestion et de la formation des maîtres, par contre, semblent plutôt s'enorgueillir de la présence quasi-traditionnelle des socio-économiques chez eux: «Nous sommes demeurés fidèles à la philosophie fondamentale de

l'Université.» «On conçoit mal un conseil de module qui ne fonctionnerait qu'entre professeurs et étudiants.» Elles disent avoir réussi à concilier l'esprit et la lettre.

Pour certains directeurs de module, l'exigence de participation des socio-économiques relève d'une nostalgie du passé; pour quelques autres, elle demeure une condition de l'avenir; pour la plupart, avons-nous pu nous en rendre compte, elle ne fait tout simplement pas partie de la réalité présente.

Tous cependant s'accordent sur un point: les modules doivent être, d'une façon ou d'une autre, reliés au milieu extérieur.

«Ils» s'ennuient dans les modules

De tous les arguments fournis en la défaveur des socio-économiques membres à part entière du conseil de module, le fait qu'ils s'y ennuiant, est certes le plus répandu.

«Notre volonté a toujours été de ne pas les mêler à la cuisine insipide qui s'y fait.» «Les socio-économiques n'ont aucun intérêt à discuter de problèmes de régie interne: à quand la semaine de lecture, il faut des fonds pour le camp de neige, la secrétaire n'est jamais là, on manque de locaux, etc.» «Chez nous, ils exigent l'ordre du jour à l'avance et s'il y a trop de poutine administrative, ils ne viennent pas.»

Sans compter que le conseil de module est le lieu par excellence pour laver son linge sale en famille et que, plus souvent qu'autrement, chacun y va de son franc parler. Les socio-économiques pourraient alors devenir des témoins gênants. «Ce n'est peut-être pas le meilleur service à rendre aux étudiants; cela pourrait entacher leur crédibilité potentielle.»

Ne partageant pas ces craintes, certains tenants de la participation de gens de l'extérieur voient les choses d'un autre oeil: «Si le président d'une grosse entreprise s'intéresse à l'UQAM, il en fera certainement une bonne diffusion. Aux yeux des étudiants, cela revalorise leur programme: si ces gens-là se déplacent, c'est qu'il est important.»

Des raisons plus profondes

Si l'on refuse les socio-économiques dans plus d'un conseil de module ou de programme, on ne peut prétendre que ce soit dans le seul but de leur épargner une tâche fastidieuse! D'autres motifs, plus politiques dirions-nous, sont souvent invoqués.

L'an dernier, des professeurs d'un conseil de module de la famille des lettres se sont opposés à l'adjonction de membres socio-économiques de peur d'être mis en minorité. Semblable opposition cet automne d'étudiants d'un module de sciences humaines (des socio? oui à la condition qu'ils ne soient qu'observateurs) alléguant qu'ils pouvaient augmenter la force des professeurs aux dépens de la leur.

En cas de conflit, les socio-économiques disposeraient donc de la balance du pouvoir? «Lorsqu'il y a des points chauds, affirme un directeur de module, ils donnent leur avis mais s'abstiennent de voter.» «D'après mon expérience, conclut un autre, ils se rangent plutôt du côté des professeurs.» D'autres avancent qu'ils sont quasi un gage de neutralité. Allez-y voir!

Inquiétude fondée ou non, certains y décèlent une attitude déplorable: «La présence des socio-économiques est un bain de réalité; les étudiants préfèrent rester dans la brume de leurs idées.» «Au

fond, les professeurs et les étudiants veulent protéger leurs petits empires.» «Certains d'entre eux siègent au conseil de module pour y défendre leur peau, non pour que le programme réponde aux besoins de la population.»

Le reproche est de taille. Il n'allait pas passer comme du beurre dans la poêle! «Quel est l'efficacité de quelqu'un qui débarque dans un conseil de module dont il ne connaît ni le cheminement ni les rouages?» «Les gens de l'extérieur sont incapables de voir les enjeux profonds d'un conflit.» «Ils entrent difficilement dans la fabrication abstraite d'un programme.» «Les préoccupations pédagogiques leur échappent.»

On formule également des objections d'un autre ordre: «Cette représentation ne peut être que symbolique, artificielle, arbitraire; elle n'est aucunement une garantie d'ouverture au milieu, n'apporte tout au plus que le point de vue d'une ou deux personnes, aussi contestable que celui des professeurs.»

De réels dangers

Lorsqu'ils siègent au conseil de module, «ces porte-parole de rien», peu ou mal informés, ont tout de même un pouvoir important: celui d'influencer la modification de programmes d'études et partant, la formation de milliers d'étudiants. Ce pouvoir représente de réels dangers. Là-dessus tous sont d'accord, même ceux qui défendent à tout prix la nécessité de leur insertion.

«Ils pourraient nous charrier en tous sens.» «Faire des pressions indues pour nous amener à dévier de notre philosophie et de nos orientations de travail.»

Ce que tous redoutent le plus, c'est de donner prise à un contrôle professionnel; que la contrainte du marché du travail devienne première, fondamentale; que les corporations professionnelles pèsent de tout leur poids sur la programmation, en dépit de l'évolution d'un module. Car la plupart des modules que nous avons observés de près confondent ouverture au milieu et ouverture professionnelle. La majorité de leurs membres socio-économiques accusent d'ailleurs un lien direct avec le marché du travail. Les facilités de placement des diplômés représentent, dit-on, une des conséquences heureuses de leur intégration à l'Université.

«Dans la mesure où un programme prépare à une pratique, il est essentiel de le relier au monde socio-professionnel.» «Il y a des réunions capitales où nos choix engagent l'avenir de la profession, il faut que ses représentants y soient.» «Les étudiants doivent se trouver un emploi, ce que veut le marché du travail est donc très important.»

A chacun ses critères

Selon l'interprétation d'une part que donnent professeurs et étudiants au «milieu social et professionnel concerné», en fonction d'autre part de la nature même d'un module ou de ses préoccupations particulières à un moment donné de son histoire, découlent les critères de choix des membres extérieurs. Ceux-ci sont élus par vote ou nommés par consensus. «Ce choix, ira jusqu'à dire un directeur, est même plus important que celui des professeurs.»

En sciences de la gestion, on recherche des gens occupant d'importantes fonctions administratives, surtout dans le secteur privé. Cette année, par exemple, le président de la compagnie Johnson & Johnson et un associé sénior d'un bureau

Pour les fins de cet article, les directeurs ou ex-directeurs de module suivants ont été interviewés: MM Jean-Guy Sabourin et Jean-Pierre Hardenne [famille des arts]; Mmes Claude Thomasset et Lizette Jalbert [famille des sciences humaines]; MM Laurent Léveillé et Roger Bouthillier [famille des sciences de la gestion]; Mme Anita Caron [actuellement de la famille des sciences humaines, antérieurement de la famille de la formation des maîtres]; M. Brian Mulherin [de la famille de la formation des maîtres]. Leur propos sont cités entre guillemets.

par Denise Neveu

de comptables siègent au module de sciences comptables; en plus d'un membre de la Corporation des urbanistes et d'un autre de l'Office des Professions, le module d'urbanisme compte un représentant du mouvement «Luttes urbaines». «Chaque membre socio-économique véhicule un message, explique le directeur, il faut donc un éventail le plus large possible. Les organismes communautaires ont des besoins au même titre que les employeurs actuels.»

Le seul socio-économique que la famille des arts n'ait jamais connu était professeur à l'Université Concordia. Au module de chimie, il s'agit d'une attachée de recherche du département. L'on considère, au module de sciences techniques et au certificat en sciences de l'environnement, que les étudiants inscrits à temps partiel déjà impliqués dans les milieux de travail, peuvent jouer ce rôle. Intéressées de près par les problèmes de l'éducation morale, l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion et l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux sont présentes au conseil de certificat en éducation morale.

A la famille de la formation des maîtres, on retrouve principalement des conseillers, animateurs ou coordonnateurs pédagogiques de diverses commissions scolaires, des enseignants, quelques directeurs d'école, parfois des représentants du ministère de l'Éducation. Le module d'enseignement professionnel a retenu les services du Président de l'Association québécoise des praticiens de la formation professionnelle; celui d'éducation physique a fait appel, entre autres, au directeur d'un centre Aérobie. Au module d'enseignement en enfance inadaptée, un parent membre d'un comité central à la CECM a siégé l'an dernier; auparavant, l'expérience de l'intégration d'un parent impliqué qu'au niveau local (comité d'école) s'était avérée infructueuse. Traditionnellement, le module d'information scolaire et professionnelle ne compte, au rang de ses socio-économiques, que des anciens étudiants du programme: on reste en famille quoi! Dans ce cas, sous prétexte d'ouverture, ne peut-on pas parler ici de repliement?

Une formule idéale ?

Même si d'aucuns maintiennent que l'absence des socio-économiques dans la majorité des conseils de module illustre l'écart grandissant de l'Université avec le milieu et questionne la fonction sociale de l'institution, il appert que cette formule n'est ni la seule possible, ni même l'idéale.

«Pourquoi imposer un modèle? Nous préférons, quant à nous, avoir des contacts avec le milieu d'une manière plus large et plus systématique.» «Tout notre programme est conçu pour que nous ayons, à tout moment, des contacts avec le milieu.» «A travers nos stages, nous établissons des liens très serrés avec l'extérieur.» «Nos chargés de cours sont des praticiens.» «Dans tous les comités de révision de programmes, c'est une règle stricte dans notre famille, il doit y avoir des socio-économiques.» «Chez nous, les professeurs sont très impliqués socialement, on ne peut guère parler de tour d'ivoire.»

Que conclure sinon que le règlement exigeant la présence des socio-économiques dans les conseils de module n'est rien de plus qu'une hypothèse. Majoritairement non retenue. «Si séduisante soit-elle, elle s'est avérée non-opérationnelle. Inventons-en d'autres!»

(A SUIVRE)

